



## 2° Slalom du Circuit de clastres Dimanche 16 avril 2023

A retourner obligatoirement accompagnée des droits d'engagement à :

Gilles DANIEL 9 rue d'Essigny 02440 BENAY

Chèque à l'ordre de l'Ecurie Quentin de La Tour

90€ jusqu'au samedi 08 avril à minuit et 100€ jusqu'à la clôture des engagements

Les concurrents désirant régler en espèces enverront un chèque de caution.

Les concurrents s'engageant avec un titre de participation à la journée devront présenter

Un certificat de non contre-indication à la pratique du sport automobile de l'année en cours.

### 1<sup>er</sup> PILOTE

NOM : ..... PRENOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 CP : ..... VILLE : .....  
 N° DE LICENCE : ..... CODE ASA : .....  
 N° DE PERMIS DE CONDUIRE : ..... TEL : .....  
 EMAIL : .....

N° :

### 2° PILOTE

NOM : ..... PRENOM : .....  
 ADRESSE : .....  
 CP : ..... VILLE : .....  
 N° DE LICENCE : ..... CODE ASA : .....  
 N° DE PERMIS DE CONDUIRE : ..... TEL : .....  
 EMAIL : .....

N° :

### VEHICULE ENGAGE

MARQUE : ..... MODELE COMMERCIAL : .....  
 CYLINDREE : ..... N° PASSEPORT TECHNIQUE : .....  
 GROUPE : ..... CLASSE : .....

Le(s) pilote(s) reconnaissent avoir pris connaissance du règlement et en acceptant les modalités et déclarent être informés de la réglementation sur le dopage.

DATE : .....

SIGNATURE

1<sup>er</sup> PILOTE

2° PILOTE

CADRE RESERVE A L'ORGANISATION		
Reçu le	Paiement	Contrôle administratif